

Association de Science Régionale
De Langue Française

XLI^e colloque de l'ASRDLF



DIJON

5, 6 et 7 septembre 2005

LE NUMÉRIQUE: OUTILS D'INTÉGRATION SOCIALE ET D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE?

Luc VODOZ, politologue

Barbara PFISTER GIAUQUE, sociologue

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (C.E.A.T.)

Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

EPFL ENAC INTER CEAT

PJ • Station 9 • CH-1015 Lausanne

luc.vodoz@epfl.ch et barbara.pfister@epfl.ch

<http://ceat.epfl.ch>

Résumé: Depuis que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont devenues omniprésentes dans notre quotidien, y accéder – ainsi qu'à leurs contenus – constitue un enjeu clef de l'intégration économique, socioculturelle et politique des individus. Cet article présente quelques-uns des résultats d'une recherche qui vient de s'achever, portant sur les relations entre accès au «monde des TIC» et intégration sociale. Celle-ci y est déclinée en quatre dimensions principales du lien social. Sur la base de quelque quatre-vingt entretiens avec des adultes suivant des formations aux TIC et avec leurs formateurs, les effets d'une plus ou moins grande intégration «numérique» sur chacune des dimensions du lien social sont examinés. Sont également exposés des éléments relatifs à l'influence spécifique du facteur territorial dans les mécanismes d'intégration sociale via les TIC, tout en évaluant dans quelle mesure les TIC sont susceptibles de modifier notre rapport au territoire.

Mots clés: TIC; intégration sociale; formation d'adultes; territorialité.

Abstract: Since communication and information technologies (ICT) became omnipresent in our daily life, having access to them – as to their contents – constitutes a key stake of economical, political, social and cultural integration of individuals. This article presents some of the results of a research which has just been completed, bearing on the relations between access to the "ICT world" and social integration. This one is declined in four principal dimensions of the social bond. Based on eighty interviews with adults following an ICT formation as well as their teachers, the effects of a more or less close "ICT integration" on each dimension of the social bond are examined. Elements relating to the specific influence of the territorial factor in the mechanisms of social integration via the ICT's are also presented, while evaluating how far the ICT's are likely to modify our relationship to the territory.

Key-words: ICT, social integration, adults formation, territoriality.

Classification: JEL

LE NUMÉRIQUE: OUTILS D'INTÉGRATION SOCIALE ET D'APPROPRIATION DU TERRITOIRE?

I. Problématique générale: TIC et intégration sociale

Cette communication trouve son origine dans les réflexions que nous avons développées depuis un peu plus de deux ans dans le cadre d'un projet de recherche¹ consacré aux enjeux d'intégration sociale liés au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). Engagé en juin 2003, ce projet «Fracture numérique» s'est achevé fin août 2005². A noter que la phase empirique de ce projet, dont la méthodologie était essentiellement qualitative, a consisté à réaliser quelque 80 entretiens semi-directifs, principalement avec des adultes en formation aux TIC ainsi qu'avec leurs formateurs.³

Le projet «Fracture numérique» est né d'un constat trivial: qu'il s'agisse de «simples» téléphones portables, de radios, de télévisions, d'appareils ménagers ou audio-visuels, de tableaux de bord automobiles, ou encore de micro-ordinateurs et d'accès au réseau Internet, les technologies de l'information et de la communication sont devenues omniprésentes dans de très nombreuses sphères des activités quotidiennes. L'accès à ces TIC, la maîtrise de leur maniement et leur exploitation constituent dès lors des enjeux clefs de l'intégration économique, socioculturelle et politique des individus et groupes sociaux, mais également des facteurs d'exclusion.

Par ailleurs, l'évolution rapide et constante des TIC implique une capacité permanente d'apprentissage et d'adaptation sociotechniques. En outre, la prépondérance des TIC s'est progressivement érigée en pression normative, composée de dimensions économique, politique, culturelle, etc., que, par commodité, nous qualifions de «société de l'information» (SI) – société dont l'existence effective est rarement contestée sur les scènes scientifique et politico-administrative, et qui se réfère précisément au caractère impératif, pour tous, de l'accès aux TIC, à leurs ressources et à leurs usages.

Dans le cadre d'un programme national consacré à l'intégration et à l'exclusion sociales, développer un projet qui investigate les avantages et les inconvénients des technologies numériques⁴ ainsi que leurs potentialités et leurs risques, en termes d'intégration ou d'exclusion sociales, nous est apparu particulièrement opportun, tant ces technologies occupent une place croissante, et deviennent fréquemment «incontournables», dans les

¹ Intitulé intégral du projet: «La fracture numérique: émergence, évolution, enjeux et perspectives». Il s'agit d'un projet financé principalement par le programme national de recherche n° 51 (PNR 51) du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), consacré à l'intégration et à l'exclusion sociales; et cofinancé par les cantons suisses de Neuchâtel et de Genève, ainsi que par les deux institutions de rattachement des chercheurs attelés à cette recherche: la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (C.E.A.T.) et l'Institut de logistique, économie et management (ILEMT), de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

² Intitulé «Fracture numérique et intégration sociale», le rapport final de cette recherche peut être commandé à l'adresse secretariat.ceat@epfl.ch (voir aussi le site Internet <http://ceat.epfl.ch>). Le contenu de cette communication s'inspire largement des résultats consignés dans ce rapport final.

³ Il ne s'agit donc pas d'une approche statistique pouvant prétendre à une certaine représentativité, ce dont il faut naturellement tenir compte en examinant les résultats du projet.

⁴ Par «technologies numériques», nous entendons l'ensemble des technologies électroniques recourant à un système normalisé de codage des informations, sur le mode binaire «0/1».

sociétés occidentales notamment. Et parmi l'ensemble des technologies numériques, celles qui concernent plus directement la communication – lesdites TIC – paraissent, tant de par leurs fonctionnalités spécifiques que de par leur force symbolique, encore plus cruciales en relation avec la problématique de l'intégration et de l'exclusion sociales.

Objet du projet «Fracture numérique»

Centré sur la situation actuelle en Suisse, ce projet de recherche a d'abord consisté à préciser ce que recouvre la notion de «société de l'information», et à déterminer dans quelle mesure cette «société de l'information» peut constituer un (nouveau) système normatif à l'aune duquel les individus et groupes sociaux tendraient à développer des situations ou des sentiments d'intégration/exclusion spécifiques. Au-delà d'une brève analyse descriptive de la situation suisse quant aux groupes sociodémographiques plus ou moins exclus de la «société de l'information», il s'est agi de procéder à une analyse critique des discours valorisant la «norme société de l'information», puis d'investiguer sur le terrain de la formation aux TIC pour adultes, afin de mettre en évidence les processus d'émergence et de diffusion de cette norme, mais surtout les mécanismes d'intégration/exclusion sociales qui y seraient liés.

Le choix de la formation aux TIC pour adultes en tant que champ empirique a été dicté par la volonté d'examiner de plus près les conditions et modalités selon lesquelles des individus font – quels que soient le contexte et les motivations qui les y ont conduits – un effort d'intégration au monde de la «société de l'information», de manière à pouvoir appréhender comment (pour quelles raisons, de quelle manière, avec quels objectifs, quelles intentions et quelles stratégies, etc.) ces bénéficiaires de formations aux TIC perçoivent les enjeux d'intégration au «monde des TIC», et surtout quelles relations sont ainsi perceptibles, s'il y en a, entre processus d'intégration «numérique»⁵ et processus d'intégration sociale (et/ou entre processus d'exclusion «numérique» et processus d'exclusion sociale).

La formation scolaire a donc été exclue du champ d'investigation, non seulement parce que ce terrain particulier aurait supposé des moyens de recherche beaucoup plus conséquents, mais aussi parce que – outre le fait que l'«exclusion numérique» touche a priori beaucoup moins fortement les jeunes générations – le contexte de l'apprentissage est radicalement différent: dans le cadre scolaire, la familiarisation (au moins rudimentaire) avec les TIC est intégrée à un cursus obligatoire, et ne rend donc pas compte des enjeux ou des motivations qui, chez les adultes, conduisent un individu à entreprendre une formation aux TIC.

A souligner cependant que le choix d'investiguer principalement dans le domaine de la formation des adultes relève d'une stratégie méthodologique – il s'agit d'accéder à des individus et groupes sociaux recouvrant une assez large gamme de situations à l'articulation entre exclusion et intégration «numériques» – et non pas d'un intérêt a priori pour ce type de formations: au travers de l'analyse des mécanismes qui caractérisent les tentatives d'intégration ou de réintégration «numériques» qu'entreprennent des adultes évoluant dans une variété de situations et confrontés à une variété de problématiques, ce sont les liens postulés entre intégration/exclusion «numériques» et intégration/exclusion sociales qui sont au cœur de notre objet de recherche, avec une ambition de pouvoir généraliser nos résultats plutôt que des préoccupations centrées spécifiquement sur le monde de la formation des adultes.

⁵ Par intégration «numérique», nous entendons non seulement la capacité d'accès aux infrastructures TIC comme aux contenus qu'elles recèlent, mais aussi les sentiments d'intégration plus subjectifs que développent les individus en relation avec le «monde des TIC» et la «société de l'information».

Relevons toutefois que nous n'avons pas analysé les enjeux TIC spécifiques à certains types d'usages et d'usagers, comme p. ex. les dispositifs et applications conçus plus particulièrement pour diverses catégories de handicapés, et qui mériteraient à eux seuls une étude fouillée.

Objectifs et intérêt du projet «Fracture numérique»

Cette recherche nourrissait une triple ambition scientifique, à la fois cognitive, analytique et opérationnelle. En effet, au-delà de l'intérêt scientifique qu'il y a à étayer les connaissances actuelles quant à la fracture numérique – dans ses diverses dimensions – et à mieux comprendre les modalités de son apparition, ainsi qu'à explorer les perspectives d'évolution y relatives, le projet ambitionnait de déboucher sur des recommandations concrètes permettant de promouvoir l'intégration et de contrer l'exclusion «numériques» – en adoptant, du moins à titre provisoire, l'hypothèse générale d'un lien entre «intégration numérique» et intégration sociale.

Soulignons que sur le plan analytique, l'attention a été focalisée sur les relations supposées entre d'une part l'intégration ou l'exclusion dans/de la «société de l'information» – la capacité ou l'incapacité à accéder aux ressources TIC et à les exploiter – et d'autre part l'intégration ou l'exclusion sociales (dont nous préciserons les composantes essentielles à la section 2 ci-dessous). En d'autres termes, il s'est agi d'examiner dans quelle mesure et à quelles conditions ce que nous appelons «l'intégration numérique» contribue à l'intégration sociale, ou inversement dans quelle mesure et à quelles conditions «l'exclusion numérique» constitue un facteur d'exclusion sociale.

Le but de cette recherche n'était donc pas – on l'aura compris – de quantifier les populations respectives supposées d'intégrés et d'exclus «numériques», après avoir tracé une ligne nette entre eux; cette ligne n'existe pas, et il en va de l'intégration «numérique» comme de l'intégration sociale: les individus et groupes sociaux évoluent sur un continuum, les situations réelles sont à la fois nuancées et mouvantes, et tant l'intégration – jamais définitivement acquise – que l'exclusion sont des processus constamment en cours davantage que des états stables.

Cette recherche n'apporte pas non plus des affirmations claires et définitives sur de prétendues modalités universelles d'intégration «numérique» ou sur le caractère indispensable de cette dernière pour une meilleure intégration sociale. Il s'agissait bien davantage d'acquérir une vision plus fine de «ce qui se passe» à la charnière entre exclusion et intégration «numériques», et d'apporter des éclairages sur l'alchimie des interrelations entre intégration «numérique» et intégration sociale.

Objectifs et structure de la présente communication

L'objectif de la communication est double:

- expliciter dans quelle mesure et de quelle manière l'intégration «numérique» contribue à une meilleure intégration sociale des individus et des groupes;
- identifier l'influence plus spécifique du facteur territorial dans les mécanismes de l'intégration sociale via les TIC, et évaluer dans quelle mesure les TIC sont susceptibles de modifier notre rapport au territoire.

Nous allons donc développer d'abord notre manière d'opérationnaliser le concept d'intégration sociale, en le déclinant en dimensions du lien social (section 2); puis nous nous pencherons sur les effets de l'intégration «numérique» par rapport à l'intégration sociale (section 3); enfin, nous mettrons l'accent davantage sur la dimension territoriale du lien social en examinant l'influence des TIC et de l'intégration «numérique» sur nos rapports au territoire (section 4), avant de conclure (section 5).

II. Le lien social et ses dimensions

La notion de lien social jouit d'un caractère polymorphe qui en fait tout à la fois sa complexité, son intérêt et sa difficulté d'appréhension. La multiplicité des définitions possibles illustre ainsi les diverses dimensions qui en façonnent les contours. Que l'on parle de liens de parenté ou de sang, de relations sociales, professionnelles, de voisinage, de proximité, d'intégration dans un milieu de vie, de participation politique, d'appartenance à un collectif, d'implication au sein d'une communauté virtuelle, on s'engage sur la voie de la (re)connaissance de ce qui compose le lien social, de tous ces éléments quotidiens qui donnent au lien social sa profondeur et sa texture. Ainsi, cette fragmentation du lien social traduit-elle la diversité des groupes d'appartenance, des formes sociales – entendues comme des construits historiques et sociaux, véhiculant des valeurs, des normes, des traits culturels qui découlent directement de leur construction – auxquelles un individu peut se référer.

On peut donc affirmer que le lien social fait l'objet d'un processus de construction complexe: il s'élabore à la fois au niveau macro-social, c'est-à-dire sur le plan des systèmes de valeurs, des systèmes économique (emploi, participation à la création de la richesse) et politique (Etat-providence), et au niveau micro-social, à savoir en termes de relations choisies, de liens d'amitiés, de sang, de convenance et de proximité. A cela s'ajoute un niveau que l'on pourrait qualifier de méso-social qui englobe toutes ces institutions (école, systèmes de formation, entreprises) constituant le lieu de la socialisation secondaire et participant ainsi au processus d'élaboration du lien social. Quatre dimensions peuvent être mises en évidence qui composent la notion de lien social et qui permettent d'en appréhender empiriquement les contours.

Dimension sociale

Tönnies, Durkheim et Weber (Farrugia 1993; Martucelli 1999), de même que les auteurs gravitant dans le champ du paradigme du don (Mauss 1985; Godbout 1992) nous renvoient à la question de la nature des liens qui se tissent à l'intérieur des réseaux sociaux. Sont-ils marqués par la profondeur de l'amitié, des liens de sang ou, au contraire, par la superficialité des rapports marchands et utilitaires? Permettent-ils le développement individuel et l'émancipation des personnes qui y sont impliquées ou les maintiennent-ils dans un rapport de dépendance? Cette dimension est traversée par plusieurs dichotomies qui couvrent le même type de phénomènes. Granovetter (1982) et ses successeurs opèrent une distinction entre liens forts, qui caractérisent les relations de parenté et les amitiés, et liens faibles, qui sont l'apanage des contacts plus superficiels, mais tout aussi importants. C'est en effet sur les seconds que l'on s'appuie, par exemple, pour la recherche d'un emploi.

Dimension politique

Jürgen Habermas (1973), avec ses réflexions sur l'agir communicationnel et l'espace public, attire notre attention sur la dimension plus politique du lien social. La notion clé, celle sur laquelle se fonde son argumentaire, est celle de «monde vécu». «Le monde vécu est un horizon d'objets, l'univers toujours présent des choses données dans l'expérience immédiate de la vie» (Martuccelli 1999: 324). Dans les sociétés archaïques, le consensus, ou le lien social, est assuré par le monde vécu, car chaque individu partage les mêmes représentations de ce monde (cela nous renvoie à la figure du mythe). Cependant, dans les sociétés avancées, on assiste à une différenciation des représentations et, par là même, à une distanciation du monde vécu. Dans ce cas, le consensus passe par l'agir communicationnel, c'est-à-dire par un processus discursif qui s'appuie néanmoins sur le monde vécu commun. Ainsi se trouvent posées les questions de la citoyenneté, de la participation et des moyens à disposition pour permettre l'expression de la volonté des individus et des collectifs.

Dimension professionnelle

La profession, le métier, et plus généralement le travail constituent des facteurs d'intégration sociale et donc de création de liens sociaux essentiels. C'est ce que nous englobons dans la dimension professionnelle. Pourvoyeur de statut social, de reconnaissance ainsi que de protection sociale, le travail représente une composante centrale des sociétés industrialisées. Ainsi D. Méda affirme-t-elle que «(...) le travail constitue depuis deux siècles le rapport social central, celui autour duquel s'articule ce que l'on appelle le contrat social, ce qui permet de savoir sur quel fondement asseoir la hiérarchie des salaires et des positions. Dès lors il est évident, sinon tautologique, d'affirmer que l'exercice d'un travail est aujourd'hui la condition majeure d'appartenance sociale, le facteur essentiel d'identité ou encore que les personnes privées de travail sont du même coup privées de tout ou que le travail est la seule activité collective, le reste appartenant à la sphère privée» (Méda 1995: 84).

Dimension territoriale

La dimension territoriale du lien social s'articule autour de la double opposition (relative) entre proximité et distance sociales et spatiales, que Jean Remy (2004) traduit par les rapports dits de connivence et de contiguïté, les premiers n'allant pas nécessairement de pair avec les seconds. Cette déconnexion possible entre rapports de connivence et de contiguïté met en évidence les deux modes d'appropriation de l'espace qui peuvent (co)exister – nous y reviendrons ci-après (section 4). L'appropriation aréolaire caractérise, par exemple, l'ancrage territorial d'un individu ou d'un groupe dans un quartier, soit dans une portion continue de l'espace. La proximité spatiale est dans ce cas centrale. L'appropriation réticulaire est quant à elle fondée sur la mise en réseau de lieux distincts activés périodiquement (au gré de réunions) ou de manière continue. Ici, c'est la proximité sociale qui joue à plein. Piolle (1990-1991) souligne que, en général, ce n'est pas la proximité du lieu de résidence qui fait le groupe, mais bien une proximité de goûts, de pratiques, de valeurs, etc. Chaque groupe auquel appartient l'individu (club de sport, collègues de travail, cercle d'amis, etc.) a besoin d'un moment et d'un endroit pour se retrouver. L'ensemble de ces endroits constitue, pour chaque personne, un réseau géographique au sein duquel elle se déplace en fonction de ses activités. Ce sont ces déplacements multiples qui relient des lieux entre eux et en font un réseau. Mais cette notion de réseau ne s'applique pas uniquement à la dimension territoriale et touche de très près le monde virtuel de l'Internet. C'est ainsi que l'appartenance à plusieurs groupes

distincts et donc l'inclusion dans un réseau caractérisé par des relations de natures diverses (liens forts, liens faibles) constituent des formes d'intégration qui peuvent s'étendre aux communautés virtuelles.

Au niveau le plus général, pour un nombre croissant d'utilisateurs, les technologies de l'information et de la communication sont en passe de modifier profondément le rapport qu'ils entretiennent avec l'ensemble des dimensions constitutives du lien social identifiées ci-dessus.

III. Des effets de l'intégration «numérique» sur l'intégration sociale

L'articulation entre intégration/exclusion «numériques» et intégration/exclusion sociales peut être schématisée ainsi:

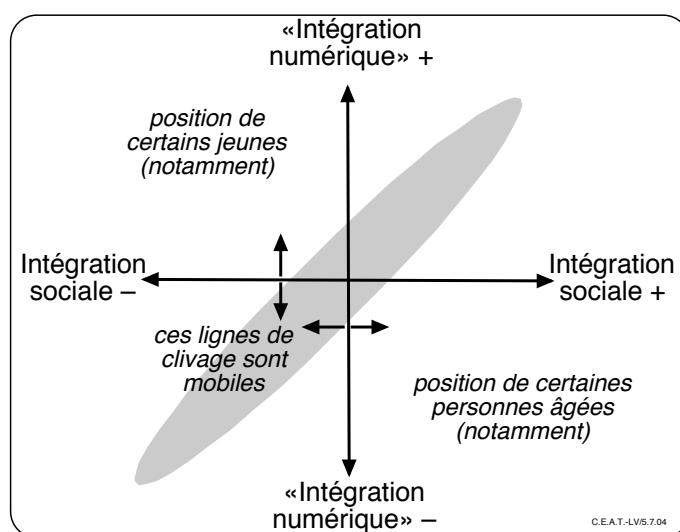


Fig. 1: intégration/exclusion «numériques», intégration/exclusion sociales

La zone grisée sur le schéma représente le positionnement supposé des individus et groupes sociaux, si l'on fait l'hypothèse d'une corrélation forte entre degré d'intégration «numérique» et degré d'intégration sociale. Mais cette hypothèse est immédiatement invalidée par la prise en considération de certains segments de la population, comme un certain nombre de jeunes et de personnes âgées, dont on peut légitimement supposer qu'ils dérogent à une forte corrélation entre nos deux variables.

Pour expliciter le schéma ci-dessus, on précisera encore que les lignes de clivage entre intégration forte ou faible sont mobiles: non seulement les individus peuvent évoluer entre les quatre quadrants du schéma, mais compte tenu notamment de la dimension dynamique de la fracture numérique (nous y reviendrons ci-après) – ainsi que de la dimension dynamique de l'intégration sociale! – les individus restés «immobiles» peuvent également changer de quadrant.

Dans la section précédente, nous avons décliné le lien social en quatre dimensions principales. On peut alors représenter de la manière suivante les diverses composantes de l'articulation entre intégration/exclusion «numériques» et intégration/exclusion sociales:

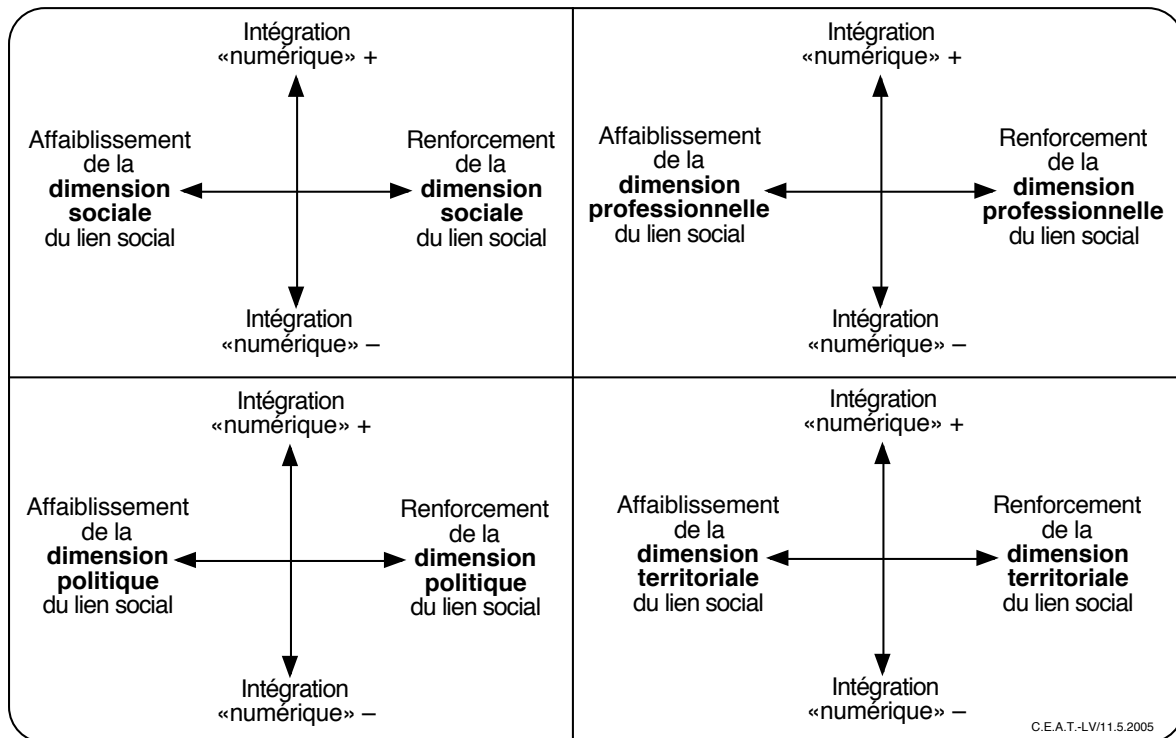


Fig. 2: articulation entre intégration/exclusion «numériques» et chacune des quatre dimensions du lien social

Il faut préciser d'emblée que dans le cadre de nos travaux de terrain, deux des dimensions du lien social sont apparues prépondérantes: la dimension sociale et la dimension professionnelle. En revanche, les dimensions politique et territoriale du lien social n'ont pu être repérées que de manière marginale parmi les préoccupations déterminantes de nos interlocuteurs. Les éléments empiriques présentés dans cette section concernent donc en premier lieu les relations entre intégration/exclusion «numériques» d'une part, dimensions sociale et professionnelle du lien social d'autre part; ce qui concerne les aspects plus spécifiquement territoriaux étant développé à la section suivante (section 4).

Des situations variées

Parmi les adultes en formation que nous avons interviewés, ceux qui étaient insérés dans le monde du travail et qui cherchaient à «rester dans le coup» ou à améliorer leurs perspectives professionnelles ont le plus souvent mis l'accent sur les enjeux en termes d'emploi qui les avaient incités à suivre une formation – peu importe s'ils étaient des débutants en matière de TIC ou des informaticiens chevronnés. S'agissant pour eux d'améliorer leurs compétences TIC en fonction d'un objectif professionnel, la dimension emploi de la «norme SI» telle qu'ils étaient amenés à se l'approprier était certainement, pour eux, en adéquation avec leurs besoins en termes d'intégration sociale (c'est-à-dire en termes de renforcement de la dimension professionnelle du lien social); au point de masquer d'éventuels autres enjeux, complémentaires, liés davantage à la dimension sociale du lien social.

Nous avons cependant eu affaire à nombre d'autres situations, comportant des enjeux d'intégration «numérique» et/ou sociale plus diversifiés. En voici quelques exemples.

Des jeunes adultes férus d'informatique de loisir

D'aucuns se demanderont pourquoi des jeunes baignant quotidiennement dans un environnement TIC, même ludique, auraient besoin de formations TIC. Or les pratiques récréatives de certains de ces jeunes adultes reflètent le développement de liens sociaux dans leur dimension proprement sociale: les jeux et autres applications TIC de loisir (téléchargement de musique et de films, etc.) sont effectivement des vecteurs d'apprentissage horizontal entre pairs, entre jeunes d'un même quartier ou d'une même école par exemple. A ce titre, ils constituent également des moyens d'intégration sociale puisqu'il y a ici imagination d'une nouvelle forme de sociabilité. L'intégration à ce type de pratiques relevant de la «SI» se traduit alors de fait par un renforcement du lien social, dans sa dimension proprement sociale mais aussi coopérative, c'est-à-dire de travail en commun.

Mais contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, lorsqu'ils se retrouvent confrontés à des applications professionnelles des TIC, certains de ces jeunes adultes sont déboussolés. L'habileté au maniement de la souris, l'habitude de la navigation hypertexte ou encore l'absence de crainte face à l'ordinateur restent insuffisants: le jeune en formation doit se mettre à développer des compétences complexes, exigeantes, voire systématiques. Il doit notamment apprendre à acquérir de l'information fiable, à la trier, à la hiérarchiser, bref: à exploiter les contenus qui circulent sur les réseaux informatiques – sans pouvoir toujours se contenter de «bricoler» des solutions ad hoc lorsque des obstacles apparaissent. C'est alors que la «norme SI», fortement axée sur les enjeux professionnels, peut susciter des sentiments d'exclusion sociale, liés à la dimension professionnelle du lien social.

Des personnes âgées (retraités)

Les personnes âgées (ayant atteint l'âge de la retraite) que nous avons interrogées se trouvent dans une situation inverse à celle des jeunes adultes férus d'informatique. Peu habiles sur le clavier d'ordinateur ou avec la souris, mal à l'aise dans les labyrinthes de la structuration hypertexte des informations, apeurées à l'idée qu'elles risqueraient d'endommager l'ordinateur en commettant une erreur de clic, ces personnes n'ont plus guère de preuves à faire en matière professionnelle: pour elles, la préoccupation de l'emploi appartient au passé. En revanche, c'est fréquemment en fonction d'un sentiment plus ou moins explicite de marginalisation sociale que ces retraités décident de s'atteler à une formation TIC.

La difficulté réside dès lors dans la relative adéquation des formations proposées. Certes de nombreuses modalités de formation destinées spécifiquement aux personnes âgées existent-elles. Mais même dans ce type de formations – et à plus forte raison dans le cadre de formations non spécifiques – les objectifs d'apprentissage, voire les modalités pédagogiques, ne sont que partiellement adaptés aux enjeux d'intégration qui motivent ces personnes âgées à suivre de tels cours: la mise en œuvre, dans le cadre de la formation, de la «norme SI» dominante contribue insuffisamment au renforcement de la dimension proprement sociale du lien social auquel ces personnes aspirent.

Des personnes socioéconomiquement précarisées

La problématique des personnes très précarisées (relativement illettrées, exclues de longue durée du monde du travail, et/ou toxico-dépendantes, etc.) est particulièrement complexe, et parfois paradoxale. Les enjeux d'intégration auxquels ces personnes sont confrontées sont multidimensionnels, les liens sociaux distendus qu'il s'agit de «réparer» relevant tant de la

dimension sociale que de la dimension professionnelle du lien social. Les formations TIC proposées à ces personnes ont d'ailleurs fréquemment des ambitions relevant davantage de l'animation sociale que de la formation à proprement parler.

On pourrait dès lors supposer que l'orientation normative attachée aux cours TIC, très liée au monde du travail, est en décalage total avec les besoins primordiaux effectifs de ces personnes. Or nos enquêtes de terrain ont révélé que paradoxalement, un accès même extrêmement restreint aux ressources de la «SI» (savoir enclencher un ordinateur et exécuter quelques opérations simples) est, pour ces individus, une source d'estime de soi parfois très importante; ce qui contribue à restaurer la capacité d'interaction sociale des bénéficiaires. Peu importe, dès lors, si les perspectives d'employabilité restent – du moins à court terme – hors de portée: les effets en termes de renforcement du lien social dans sa dimension proprement sociale sont loin d'être négligeables.

Dans un autre registre, les personnes au chômage qui sont amenées – dans le cadre de mesures de lutte contre le chômage – à suivre des cours d'informatique nous ont plus d'une fois fait part de leurs désillusions quant à l'utilité (professionnelle) potentielle de la formation qu'ils suivent; mais sans pour autant souhaiter interrompre les cours: la norme, dans ce registre du domaine professionnel et de ses exigences, paraît hors de portée; mais la volonté de s'y conformer autant que possible reste néanmoins présente. A l'instar du cas des personnes très précarisées, ces chômeurs (parfois de courte durée) ont clairement manifesté leur besoin d'accéder à une «conformité» au moins minimale.

Le cas des «exclus haut de gamme»

Pour diverses raisons, un certain nombre d'individus parmi ceux bénéficiant d'un haut degré d'intégration sociale (insertion professionnelle valorisante, réseau intense de relations personnelles, etc.), choisissent de rester en retrait par rapport au monde des TIC. S'agissant de choix délibérés, assumés, voire revendiqués haut et fort (au nom p. ex. d'une forme de rébellion contre la «société technocratique»), ces individus ne souffrent pas – au moins en apparence – de leur auto-exclusion «numérique». Cette auto-exclusion peut même être perçue par ses auteurs comme un signe manifeste de bonne intégration sociale – la «vraie» intégration sociale, directe plutôt que médiatisée par des technologies.

Les personnes en question ne se sentent donc évidemment pas confrontées à des enjeux d'intégration sociale dépendant de processus d'intégration «numérique». Elles n'ont bien sûr aucun intérêt non plus pour des formations dans ce domaine. Néanmoins, cela n'empêche vraisemblablement pas certaines d'entre elles de ressentir un certain malaise, lié au décalage entre d'une part leurs propres discours et pratiques, d'autre part les discours et pratiques de leurs connaissances (familles, amis, collègues) véhiculant la «norme SI», et brandissant en permanence les risques encourus en termes d'intégration sociale – en relation tant avec la dimension professionnelle qu'avec la dimension sociale du lien social. Enfin et bien entendu, la plupart de ces exclusions volontaires sont en réalité d'ampleur variable, et sont même réversibles.

La règle et les multiples «exceptions»

Pour la majorité des habitants du pays⁶, les risques de relative exclusion «numérique» ne se traduisent vraisemblablement pas automatiquement par des risques d'exclusion sociale majeure. Et si l'on fait momentanément abstraction de la dimension dynamique de la fracture numérique (nous y reviendrons ci-dessous), c'est essentiellement lorsque les problèmes liés aux TIC et à la «SI» sont «adossés» à d'autres problématiques qu'ils constituent des enjeux saillants en termes d'intégration sociale.⁷ Si donc des liens peuvent être établis entre intégration/exclusion «numériques» et intégration/exclusion sociales, l'enjeu sociétal qui en découle concerne davantage les très nombreuses «exceptions» – c'est-à-dire les individus confrontés à d'autres problématiques sociales que celle de la seule exclusion numérique – que la règle – c'est-à-dire les personnes globalement bien intégrées socialement.

Si l'on veut pouvoir formuler des recommandations utiles, il faut donc s'intéresser à ces multiples exceptions. Là où, par exemple, les TIC ont une valeur instrumentale subsidiaire, mais constituent un «cheval de Troie» permettant d'accéder aux plus exclus – la sociabilité associée à une formation constituant alors une valeur en soi. Ou lorsque les individus ne parviennent pas à endosser le rôle d'entrepreneur de leur propre intégration, rôle d'entrepreneur valorisé par la «norme SI». Ou encore pour les personnes indifférentes voire hostiles aux TIC, quel que soit leur degré d'intégration sociale.

La dimension dynamique de la fracture numérique

Lorsque nous évoquons la dimension dynamique de la fracture numérique, nous nous référons à cette fracture non pas telle qu'elle se manifeste à un moment donné, entre ceux qui ont ou n'ont pas accès aux ressources TIC (dimension statique), mais à la fracture liée au processus permanent d'obsolescence des capacités de chacun à exploiter ces ressources TIC – compte tenu de l'évolution rapide et constante des TIC. Or tout un chacun (hormis, dans une certaine mesure, les personnes disposant de compétences de niveau professionnel et, paradoxalement, celles n'ayant que des compétences minimales) est concerné par cette fracture dynamique.

Par conséquent, le développement de sentiments d'exclusion «numérique» et ses implications négatives pour les dimensions tant professionnelle que sociale du lien social – voire également pour les autres dimensions du lien social – constituent des enjeux clés pour la plupart des individus et groupes sociaux, et doivent dès lors se traduire par des réflexions spécifiques, ainsi que par des actions et politiques à large spectre. Ces réflexions et interventions touchent peu à la question des compétences techniques dont les acteurs sociaux doivent pouvoir disposer pour accéder *hic et nunc* aux ressources TIC, mais bien davantage les compétences génériques et socioculturelles⁸ nécessaires à chacun pour être en mesure de s'adapter plus ou moins étroitement et continûment aux évolutions technologiques.

Il faut encore ajouter ici que si le discours des autorités politico-administratives et économiques sur la fracture numérique et sur la nécessité de la combler contribue au

6 Les habitants «normaux», c'est-à-dire ceux remplissant amplement les principales conditions de conformité à la «norme sociale dominante». Rappelons ici que notre recherche a été menée à l'échelle de la Suisse, mais que sa phase empirique a été limitée à quelque 80 entretiens.

7 Ce qui ne signifie nullement – il faut le souligner – que la fracture numérique n'est qu'un simple reflet d'autres fractures sociales!

8 Compétences génériques et socioculturelles applicables aux TIC, mais qui bien sûr requièrent un certain socle de savoirs élémentaires – dont la «littératie» – pour pouvoir être développées.

renforcement de la «norme SI», il aborde cette fracture en termes purement statiques, ce qui masque la réalité des logiques dynamiques constitutive d'inégalités. Autrement dit, en parlant de la fracture numérique tout en oubliant les inégalités en train de se creuser, le discours sur la «SI» masque tout un pan de la problématique.

IV. TIC et appropriation territoriale, contiguïté et connivence

Lorsque nous avons explicité le concept de lien social (section 2), nous avons évoqué la dimension territoriale de ce lien. Qu'il s'agisse de liens faibles ou de liens forts, nous avons vu aussi que cette dimension territoriale peut se référer à des lieux (territoires aréolaires) ou à des réseaux (territoires réticulaires), ainsi qu'à des représentations ou à des pratiques, et qu'elle peut également se référer à des territorialités virtuelles (communautés virtuelles, c'est-à-dire ensembles d'internautes interagissant via des relations électroniques, dans des espaces virtuels délimités et faisant office de points de rencontre relativement stables dans un cyberspace dépourvu de centralité). L'une des questions qui se pose est alors celle de la nature des relations entre proximité spatiale et proximité sociale. Autrement dit: peut-il y avoir proximité sociale (lien social) via des interactions électroniques, «virtuelles»?⁹

Lors de nos travaux de terrain, aucun interlocuteur n'a évoqué la *création* via les TIC de relations amicales ou sociales. Peut-être cela est-il dû à la dimension aléatoire du choix de nos interlocuteurs; peut-être aussi est-ce lié au caractère relativement tabou de la recherche d'âmes sœurs via Internet. Quoi qu'il en soit, notre matériau empirique ne recèle que des exemples d'*entretien* de relations (personnelles ou familiales) par Internet, et qui concernent essentiellement des proches... résidant au loin: le courrier électronique est en premier lieu un moyen de comprimer la distance, de communiquer à un prix abordable; et la relation électronique ne représente alors qu'une facette, une dimension supplémentaire d'un lien social préexistant, lien généralement fort.

Pourtant d'autres travaux ont mis en évidence toute une gamme de pratiques d'essence purement virtuelle mais ayant des implications sociales, et conduisant notamment leurs auteurs à développer de nouveaux liens sociaux, le plus souvent sans qu'aucune manifestation spatialisée de ces liens voie jamais le jour. Il s'agit ainsi de formes de sociabilité articulées à un réseau technique, et où la proximité sociale peut se passer totalement de la proximité spatiale.

A l'inverse, les TIC (courriel, SMS) sont parfois utilisées comme moyens de créer des rencontres collectives spatialisées, comme lors de *Flash Mob*¹⁰, ou encore lors d'expériences consistant à matérialiser dans les rues un jeu informatique (voir Glassey et Pfister Giauque 2005 à paraître). Ces événements ludiques illustrent de quelle manière les TIC peuvent contribuer à donner un sens nouveau à la proximité spatiale et permettre des modes d'appropriation de l'espace originaux. On se trouve ici dans une situation inverse à celle qu'évoque l'idée de «globspécialisation» (Vodoz *et al.* 1998) selon laquelle les TIC concourent à la recherche d'affinités thématiques dans une logique a-territoriale.

9 Par «virtuel», nous entendons «qui a force de réalité», et non pas «potentiel»: c'est le caractère «non physique», «non réel» d'une relation sur lequel nous mettons l'accent – peu importe la probabilité de concrétisation «matérielle», «réelle» des relations virtuelles en question.

10 Sortes de foules instantanées, résultant de rendez-vous en un lieu et à un moment précis, diffusés par TIC et mobilisant toutes sortes d'usagers, sans autre but a priori que de susciter une rencontre éphémère.

Dans la même veine, un site Internet¹¹ notamment propose une série d'informations (services publics, associations, manifestations, offres commerciales) sélectionnées et organisées en fonction de leur proximité physique par rapport à l'utilisateur (qui doit indiquer le code postal de la localité à partir de laquelle il se positionne), ce qui place l'utilisateur au centre géographique des informations distillées. En outre, toujours à partir de ce site, l'utilisateur peut se connecter à des forums de discussions thématiques. En croisant le critère des centres d'intérêt et le critère de la distance par rapport à lui-même, l'utilisateur peut alors définir de manière flexible le rapport souhaité entre centres d'intérêt et proximité spatiale, dans le but de trouver *dans son voisinage* des personnes ayant les mêmes affinités thématiques que lui.

Il est donc clair que les usages des TIC ne se limitent pas à renforcer des communications existantes, provoquer des rencontres ou coordonner des proximités: les TIC constituent également un moyen de création de territoires – territoires (éphémères) à potentiel de proximité sociale notamment. Autrement dit, les TIC ne sont pas forcément des instruments de communication déterritorialisés; elles s'inscrivent également dans des réalités locales, à l'ancrage spatial desquelles elles peuvent contribuer.

Ces quelques réflexions, qui – répétons-le – sont essentiellement prospectives et n'ont pas pu faire l'objet d'apports empiriques dans le cadre de cette recherche, doivent surtout éveiller notre attention afin d'éviter les a priori trop fréquents quant aux recoupements entre logiques sociales et spatiales. Il s'agissait notamment de montrer que le lien social (même au moment de sa création) n'est pas toujours dépendant d'une proximité spatiale; et que dans certains cas de figure, les TIC peuvent même créer de la proximité sociale et spatiale pour des personnes certes «intégrées numériquement» (membres de communautés virtuelles), mais dont certaines peuvent parfaitement souffrir d'exclusion sociale.

Le terme français «proximité» étant ambigu, puisqu'il se réfère tant à des réalités spatiales qu'à des réalités relationnelles, il est capital de toujours bien identifier, conceptuellement, si l'on utilise ce terme au sens de contiguïté (proximité spatiale) ou de connivence (proximité relationnelle), comme l'explique bien J. Remy dans un article consacré à la culture de la mobilité et aux nouvelles formes de territorialité (Remy 2004).

V. Conclusions

La problématique générale de l'intégration et de l'exclusion sociales est évidemment fort complexe. Cependant, en déclinant l'intégration sociale sous forme de quatre dimensions principales du lien social, nous avons pu analyser non seulement les états, mais surtout les *processus* d'intégration (ou d'exclusion) de manière relativement nuancée. Il en ressort clairement que du point de vue des personnes interviewées, deux dimensions du lien social (la dimension à proprement parler *sociale* ainsi que la dimension *professionnelle* du lien social) parmi les quatre identifiées ont une importance prépondérante, en relation avec les enjeux d'intégration au «monde des TIC»: la dimension territoriale (dans sa double composante aréolaire et réticulaire) ainsi que la dimension politique du lien social restent confinées à l'arrière-plan.

11 <http://www.upmystreet.com>.

En termes d'intégration à la «société de l'information», nous avons été confrontés à une variété de situations: les enjeux et les problèmes ne sont évidemment pas identiques pour les jeunes *versus* pour les personnes âgées, ou pour les personnes socioéconomiquement précarisées *versus* pour ceux que nous avons appelés les «exclus haut de gamme». Il faut toutefois mettre l'accent sur le problème de la fracture numérique *dynamique*: celle-ci touche autant voire davantage «le citoyen lambda» (celui qui a une pratique et une maîtrise «moyennes» des TIC), toujours mis sous pression pour la mise à jour de ses compétences TIC, que les personnes très précarisées¹² ou, à l'autre bout de l'échelle des compétences, les informaticiens chevronnés.

Finalement, il paraît clair que l'intégration «numérique» peut contribuer à l'intégration sociale des individus – et inversement que l'exclusion «numérique» constitue un facteur d'exclusion sociale – mais avec une ampleur et selon des modalités qui varient selon les cas de figures. Par ailleurs, la dimension dynamique de l'intégration «numérique», généralement peu prise en compte dans ce type d'analyse, joue un rôle prépondérant pour la plupart des individus. Les TIC sont donc, paradoxalement, à la fois un moyen d'intégration sociale de plus en plus incontournable et un risque permanent pour celle-ci.

En revanche, l'influence plus spécifique du facteur territorial dans les mécanismes liant intégration «numérique» et intégration sociale paraît mineure, du moins si l'on privilégie – comme nous l'avons fait – la dimension subjective de l'intégration.

Il n'en reste pas moins – à la lumière des réflexions développées à la section 4 ci-dessus – que les TIC peuvent contribuer à l'émergence de modes originaux d'appropriation de l'espace, et notamment à la création de territoires et de territorialités éphémères ou plus durables, ayant également des impacts significatifs sous l'angle de la proximité sociale.

Bibliographie

FARRUGIA F., 1993, *La crise du lien social. Essai de sociologie critique*, Paris: L'Harmattan.

GLASSEY Olivier, PFISTER GIAUQUE Barbara, 2005 à paraître, «Liens numériques, lien social? Analyse des rapports entre innovations technologiques et dynamiques sociales», *Terminal*.

GODBOUT J., 1992, *L'esprit du don*, Montréal: Boréal.

GRANOVETTER M., 1982, «The Strength of Weak Ties. A Networktheory Revisited», in: MARSDEN and LIN (eds). *Social Structure and Network Analysis*, London: Sage Publications, pp. 105-129.

HABERMAS Jürgen, 1973, *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Paris: Payot.

12 Nous avons constaté que subjectivement, les personnes très précarisées bénéficiant d'initiations aux TIC dans le cadre de mesures d'insertion sociale en retirent très vite un sentiment d'intégration sociale notable; comme si leur exclusion économique et sociale globale (et surtout leur exclusion de l'emploi) les protégeait des sentiments d'exclusion spécifiquement liés à la pression constante des mises à jour en termes de compétences TIC – pression dont les personnes davantage intégrées socioéconomiquement souffrent bien plus fréquemment, et fortement.

MARTUCCELLI D., 1999, *Sociologies de la modernité*, Paris: Gallimard (Folio).

MAUSS M., 1985 (1950), «Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques», in: *Sociologie et anthropologie*, Paris: Presses universitaires de France, pp. 145-279.

MÉDA D., 1995, «La fin de la valeur 'travail?'», *Esprit*, no 8-9, août-septembre, pp. 75-93.

PIOLLE Xavier, 1990-1991, «Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité?», *L'Espace géographique*, no 4, pp. 349-358.

REMY Jean, 2004, «Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité», in: VODOZ Luc, PFISTER GIAUQUE Barbara. et JEMELIN Christophe, *Les territoires de la mobilité • l'aire du temps*, Lausanne: PPUR.

VODOZ Luc, PFISTER Barbara, BLASER Jeremias, 1998, *Internet et politique en Suisse: quel impact pour les organisations intermédiaires?*, Berne: Conseil suisse de la science [publication TA 31/1998; 108 p.; avec la collaboration de Y. Papadopoulos et M. Rey).

VODOZ Luc, *et al.*, 2005 à paraître, *Fracture numérique et intégration sociale*. Lausanne: C.E.A.T. et ILEMT-EPFL [projet FNS/PNR 51; rapport final].